



Plan de protection

Adaptation du 26 novembre 2020

Sur la base des principes édictés par la Confédération, le Musée international de la Réforme suit les directives de l'Association des Musées Suisses (AMS) et l'arrêté du Conseil d'Etat de Genève du 25 novembre 2020 concernant la protection globale des visiteurs et du personnel dans le cadre de ses activités muséales.

Information

- Depuis sa réouverture, le samedi 28 novembre 2020, les heures de visite du MIR restent inchangées : du mardi au dimanche de 10h à 17h.
- Le public est informé sur le site internet du MIR et sur place de toutes les mesures prises et des comportements attendus pour la visite du Musée.

Hygiène

- Le Musée met à disposition une borne de lavage des mains à l'entrée des salles d'exposition ainsi que des lavabos équipés de savon et de papier à usage unique dans les WC ; il assure également la désinfection régulière des WC et des zones de contact potentielles (poignées de portes, mains courantes, comptoir d'accueil, machines de paiement, etc.).
- Le port du masque est obligatoire pour le personnel et les visiteurs. Sont exemptés du port du masque : les enfants de moins de 12 ans et les personnes qui ne peuvent pas porter de masque pour des raisons particulières, notamment médicales.
- Comptoir d'accueil et boutique
 - Tout ce qui se prête à la manipulation est limité (dépliants, plans, documents de consultation, etc.).
 - L'accès aux articles de la boutique est limité.
 - Le trafic des paiements sans contact est privilégié.

Distanciation sociale

- Pour garantir un espace de 10 m² par personne, le Musée peut accueillir 35 visiteurs à la fois ; le nombre de personnes autorisées par salle est affiché dans chacune d'elles.
- Un marquage au sol indiquant les distances à respecter est tracé (cour intérieure, accueil, vestiaires et couloirs).
- Comptoir d'accueil et caisse : des écrans en plexiglass séparent les visiteurs du personnel d'accueil.

Audioguides et dispositifs interactifs

- Chaque audioguide remis à un visiteur qui le réclame est au préalable désinfecté sous ses yeux, puis à nouveau après usage.
- Les systèmes d'oreillettes mis à disposition pour les visites guidées sont également systématiquement désinfectés.
- Les iPads de consultation activés ainsi que les casques relatifs à une expérience de Réalité Virtuelle mis à disposition sont systématiquement désinfectés après utilisation.

Personnel du Musée

- Le personnel du Musée est présent à l'accueil et circule régulièrement dans les salles du Musée pour assurer les démarches commerciales, transmettre les informations et veiller au confort et au respect des règles de sécurité.

*** Prise de coordonnées**

- Les données de contact ne sont pas utilisées à d'autres fins que d'éventuelles opérations de traçabilité ; elles sont conservées durant les 14 jours suivant la manifestation ou la visite du MIR puis, passé ce délai, sont immédiatement détruites.

Genève, le 26 novembre 2020